

Ouagadougou, le 26 MARS 2025

N° 25-00252 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours **professionnel de recrutement de trente-huit (38) élèves Techniciens Supérieurs de la Statistique, session 2025.**

Ce sont :

TECHNICIENS SUPÉRIEURS DE LA STATISTIQUE

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	KONDOMBO SAIDOU	371211	B8104547	31/12/90
2°	SAVADOGO LASSANE	378536	B12044170	31/12/94
3°	SAWADOGO BIBETA	331775	B15755589	01/09/91
4°	KINDA MAHAMADI	371152	B8524724	31/12/90
5°	ZONO OUSMANE	330461	B11140708	04/12/86
6°	OUEDRAOGO ABDOUL KADER	287109	B17749545	07/08/87
7°	ZERBO SALIMATA YASMINE	223894	B17819415	29/04/87
7°	SAWADOGO OUINDMEGDE BLAISE	206755	B11591230	23/12/82
9°	COULIBALY MOUMOUNI	287089	B21246116	22/02/89
9°	YAMEOGO WENDBENEDO SALOMON	303776	B15506979	31/12/92
9°	SOME YOKEWA	369760	B11764027	31/12/87
12°	SAWADOGO YOUSOUF	248317	B17473274	31/12/85
12°	OUEDRAOGO IBRAHIMA	214452	B10280696	15/06/81
14°	TRAORE DJENEBOU	381778	B14547557	11/03/94
15°	TRAORE PENEGUE	330186	B16477653	25/07/83

Arrêté la présente liste à 15 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Economie et des Finances.

TECHNICIENS SUPÉRIEURS DE LA STATISTIQUE

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général



Suanyaba Rodrigue OBOULBIGA

*Chevalier de l'Ordre du Mérite
de l'Administration et du Travail*